Image not found or type unknown

Additif au contrat d'assurance de mon véhicule et déclaration de

Par **MH86**, le **05/01/2014** à **17:32**

Je viens de contacter mon assureur,chez lequel je suis client depuis plus de vingt ans, sans aucun accident et bénéficiant d'un bonus de 75% pour un nouveau contrat concernant une remorque. J'ai reçu un questionnaire me demandant si j'avais été reconnu en état d'imprégnation alcooloique.Il y a quinze mois, lors d'un controle,j'ai effectivement fait l'objet d'un retrait de six points et une amende de 90€.Quelles conséquences dois-je attendre de la part de mon assureur si je déclare ce fait.

Par **maitreantoineregley**, le **05/01/2014** à **20:35**

Bonsoir,

Avez vous payé cette amende?
Car à Vienne nous avons obtenu des décisions annulant ce genre de procédure.

Par **MH86**, le **06/01/2014** à **09:17**

Oui car il y a déjà quinze mois de cela, pour minimiser le montant de l'amende, j'ai choisi de regler de suite

Par **janus2fr**, le **06/01/2014** à **10:33**

[citation]e viens de contacter mon assureur,chez lequel je suis client depuis plus de vingt ans, sans aucun accident et bénéficiant d'un bonus de 75% [/citation]
Bonjour,
En 20 ans sans aucun accident, vous devriez être à 50% de bonus, pas 75% (50% dès 14 ans)...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés